



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2026-025

PUBLIÉ LE 26 JANVIER 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2026-01-26-00001 - Décision 2026-SPE-0003 portant habilitation agents SI-VSS et LaboeSI -version raa (7 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2026-01-26-00001

Décision 2026-SPE-0003 portant habilitation
agents SI-VSS et LaboeSI -version raa

DECISION N° 2026-SPE-0003

habilitant les agents de l'Agence régionale de santé et de Santé Publique France en ce qui concerne le système d'information de veille et sécurité sanitaires – SI-VSS et le dispositif de signalement Laboé-SI pour l'enregistrement et la traçabilité de la régulation, de la gestion et du suivi des signalements d'événements reçus dans le cadre de leurs missions

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE ;

VU le Code de l'Action sociale et des Familles, notamment ses articles L. 331-8-1 ; R. 331-8 et R. 331-9 ;

VU le code de la Santé publique, notamment ses articles L. 1413-2 ; L. 1413-7 et L. 1431-2 ;

VU la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Clara de BORT, directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;

VU le décret n° 2023-499 du 22 juin 2023 portant création d'un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Système d'information de veille et sécurité sanitaires » - SI-VSS ;

VU le décret n°2023-700 du 31 juillet 2023 relatif à la transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire et à la création du traitement de données à et à caractères personnel Laboé-SI.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Les agents de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ainsi que les agents relevant de Santé Publique France mentionnés en annexe de la présente décision, sont habilités à utiliser SI-VSS et à prendre en charge les signalements émis notamment par les médecins ou responsables des services et laboratoires de biologie médicale aux autorités sanitaires, des maladies nécessitant une intervention urgente ou exigeant une surveillance particulière pour la protection de la santé de la population de la part de l'Agence Régionale de Santé et selon les champs d'intervention fixés pour ce qui relève de Santé Publique France dans les décrets susnommés.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant sa notification ou sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Centre-Val de Loire, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : La présente décision abroge la décision du 24 novembre 2025 portant habilitation des agents de l'Agence régionale de santé et de Santé Publique France en ce qui concerne le système d'information de veille et sécurité sanitaires – SI-VSS et le dispositif de signalement Laboé-SI pour l'enregistrement et la traçabilité de la régulation, de la gestion et du suivi des signalements d'événements reçus dans le cadre de leurs missions.

ARTICLE 4 : La Secrétaire Générale et le Directeur de la santé publique et environnementale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes de la Préfecture de la Région Centre-Val de Loire. Elle sera notifiée aux agents mentionnés à l'article 1 de la présente décision.

Fait à Orléans, le 26 janvier 2026
Le directeur général adjoint,
Signé : Bertrand MOULIN

**ANNEXE 1 – Liste des agents de l’Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
habilités à utiliser SI-VSS**

Direction concernée	Agents concernés
Direction de la santé publique et environnementale (DSPE)	<ul style="list-style-type: none"> - BARATIN Pascal - BARILLEAU Nathalie - BILLET Natacha - BREJON-LAMARTINIERE Vincent - COMBOROURE Jean Christophe - DOYEN Nathalie - ERJIL Pauline - GRUMO Marilou - HELLEU Annaïg - JANIN Claire - MARTROU Céline - MEAUX Stéphanie - MICHEL Vincent - NICOLAS Caroline - OYER AL NAKIB Maryam - PALLOURE Isa - ROCHE Nathalie - ROUSTEAU Antoinette - THOUET Aurélie
Direction de l’offre de soins (DOS)	<ul style="list-style-type: none"> - DAVID Katia - DELACROIX Hélène - LECLERC Rémi - LEVY Thierry - SEBATLAB Azeb
Direction de l’offre médico-sociale (DOMS)	<ul style="list-style-type: none"> - VIALE Brigitte
Direction de la stratégie (DS)	<ul style="list-style-type: none"> - BARET Jonathan - GOURDON Lou Ann - KAMENDJE Blaise - KWETCHOUA Franck - VINCENT Cécile
Direction départementale du Cher (DD18)	<ul style="list-style-type: none"> - BERRUBE Adèle - BIARDEAU Jean-Bernard - FOURRICHON Laurence - GRANDCLEMENT-CHAFFY Virginie - MATHURIN Vanessa - PIETRZAK Christelle - ROBY Emilie

	<ul style="list-style-type: none"> - THOMAS Angéline - VIAL Anne-Laure
Direction départementale d'Eure et Loir (DD28)	<ul style="list-style-type: none"> - BANH Xi-Mey - BOUHOUCHE Rachida - CATANEO Julie - CRESSAN Marie-Armande - DANIEAU Valérie - DEVINAS Tiphaine - KHELIFI Sophien
Direction départementale de l'Indre (DD36)	<ul style="list-style-type: none"> - DUPRE Céline - GAUDINAT Guillaume - LEGAY Pascale - MARTEL Timothée
Direction départementale d'Indre-et-Loire (DD37)	<ul style="list-style-type: none"> - BOUFFETEAU Virginie - DE LA TORRE Frédérique - DUPEUX David - FAVERAUX Laetitia - GORE Gwenaëlle - GUILLAUME Cristina - HERRY Laëtitia - LEDUC Carinne - PIERRE Isabelle - PILLEBOUT Anne - RABILLER Angèle - TANT Clémence - ZABE Anne-Claire
Direction départementale du Loir et Cher (DD41)	<ul style="list-style-type: none"> - BLAUMEISER Betty - CHOBANOVA Ekaterina - CHUNLEAU Anaïs - CONS Hélène - DEMALINE Carole - GARNIER Raphaël - GENDRIER Karine - HAUSKNOST Aurore - OLESKOW Alex - PAROUTOT Michel - ROGER Aude

Direction départementale du Loiret (DD45)	<ul style="list-style-type: none"> - CHOUETTE Tiphanie - DUFRENOY Nathalie - LE BORGNE Chloé - MALIKIAN Anaïs - MOREAU Pierre - MZEMBABA Assimina - PAJADON Laëtitia - PHAM-BA Anne
Secrétariat général - Département des systèmes d'information (DSI)	<ul style="list-style-type: none"> - DEMUYLDER Hervé

ANNEXE 2 – Liste des agents de Santé Publique France Centre-Val de Loire habilités à utiliser SI-VSS

Direction concernée	Agents concernés
Cellule Régionale de Santé Publique France (CR SpF)	<ul style="list-style-type: none">- DE LAUZUN Virginie- MORVAN Esra- NDONG Jean-Rodrigue- RIVIERE Mathieu- VINCENT Nicolas

ANNEXE 3 – Liste des agents de de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire habilités à accéder aux données à caractère personnel Laboé-SI

Direction concernée	Agents concernés
Direction de la santé publique et environnementale (DSPE)	<ul style="list-style-type: none">- BARATIN Pascal- BILLET Natacha- BREJON-LAMARTINIERE Vincent- DOYEN Nathalie- ERJIL Pauline- GRUMO Marilou- MARTROU Céline- MEAUX Stéphanie- OYER AL NAKIB Maryam- PALLOURE Isa- ROCHE Nathalie- ROUSTEAU Antoinette